



Facture de créance Slimgenix

Par **sop78**, le **13/11/2015** à **19:52**

Bonjour,

Cela fait deux fois que je reçois un courrier de la société GGN Mastering credit me disant que je suis redevable de 45,79 € et me menaçant de faire appel à un huissier si je ne fais pas le virement bancaire. Or je n'ai pas reçu de produits correspondants à cette demande. Peuvent-ils réellement faire appel à un huissier ou est-ce une façon de faire peur au consommateur pour qu'il paie ? Est-ce que je dois leur adresser un courrier de réclamation ou ne rien faire ? En vous remerciant par avance de votre(vos) réponse(s).